

MONTREAL PLUS



Peine **clémentine**
pour Latendresse

Page 2

Sa **jambe** contre
la vie de son fils

Page 2

Joseph Soosaipillai



CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 6 JUILLET 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

Le centre-ville toujours dans la mire de Taurus 7

Projets de studios et de musée du cinéma

MARIE-CLAUDE GIRARD

À défaut du terrain autrefois convoité pour un nouveau stade des Expos, le producteur de cinéma Taurus 7 a identifié trois autres terrains à proximité du centre-ville où il pourrait construire son complexe cinématographique de 150 à 250 millions.

Pour réaliser son projet de vastes studios

de cinéma et d'équipements de post-production, Taurus 7 a besoin d'une superficie d'au moins 500 000 pieds carrés. Au cours des prochains jours, la firme entreprendra des négociations avec des propriétaires de terrains de 600 000 à deux millions de pieds carrés, a indiqué hier le vice-président de Taurus 7, Jean-Guy Després. L'entreprise vise une entente signée d'ici le 31 août.

M. Després n'a pas abandonné non plus le projet de musée du cinéma qu'il souhaitait aménager dans le Planétarium jusqu'à ce que le terrain à l'angle des rues Peel et Saint-Jacques ne lui échappe au profit de la société

True North. De même, il garde dans ses cartons la troisième phase du plan de développement, qui inclut un studio spécialisé pour le cinéma haute-définition.

Question sans réponse

Taurus 7 n'a toujours pas compris pourquoi la Société immobilière du Canada a préféré vendre ses terrains à True North. La firme était à ce point convaincue d'obtenir le terrain que des baux de cinq à 10 ans avaient déjà été signés, affirme M. Després. Il soutient que son projet entraînera davantage de retombées pour Montréal que celui de True

North, qui comprend des appartements et, vraisemblablement, un hôtel. Selon le terrain qui sera choisi, il est possible que des appartements en copropriétés soient ajoutés au complexe. De 300 à 500 places de stationnement souterrains devraient également être créées.

Dans une lettre envoyée en mars aux dirigeants de Taurus, le maire de Montréal, Pierre Bourque, disait souhaiter la réalisation de ce projet qui allait répondre « aux besoins croissants exprimés par les producteurs » de cinéma.



Photo VALÉRIE REMISE, La Presse

Pleuré par sa famille et ses amis, le romancier et polémiste Mordecai Richler a été enterré hier après-midi au cimetière Mont-Royal, au cours d'une cérémonie privée.

Funérailles privées pour un homme public

Amis et proches de Mordecai Richler lui rendent hommage

RIMA ELKOURI

LA FAMILLE ET les amis du romancier Mordecai Richler lui ont rendu un dernier hommage, hier après-midi, lors de funérailles privées. Une cérémonie sobre, interdite aux caméras, où se sont mêlés rires et pleurs, anecdotes et souvenirs d'enfance.

« Mordecai laisse un héritage durable à ses amis, sa famille et au monde entier », a dit, en ouvrant la cérémonie, Max Richler, un oncle de l'écrivain juif montréalais, qui officiait.

Une centaine d'amis et de parents ont assisté à la cérémonie quasi secrète qui avait lieu au salon funéraire Paperman & Fils, rue Jean-Talon Ouest. « La famille voulait que ce soit le plus privé possible, a expliqué Max Richler. En septembre, il y aura une autre cérémonie, publique celle-là, et tout le monde sera invité. »

Les hommes portaient la kippa, les femmes étaient vêtues sobrement. Au premier rang, tout en noir, la femme de Mordecai Richler, Florence, entourée de ses cinq enfants, Daniel, Noah, Emma, Martha et Jacob, qui se consolaient mutuellement. Devant leurs yeux attristés, un cercueil orné de quelques roses rouges.

Chacun leur tour, les enfants du polémiste qui a suscité à maintes fois l'ire des Québécois francophones ont été invités à prononcer

quelques mots en hommage à leur père. La gorge nouée, Daniel Richler, l'aîné, a raconté comment il a accompagné son père il y a trois semaines dans un grand magasin sur le bord de l'autoroute pour y acheter du papier et du ruban à machine à écrire. « Où est votre sélection de papier de luxe ? » demandait, autoritaire, Mordecai Richler, pendant que son fils, un brin gêné, se dirigeait vers le rayon des Palm Pilot, histoire que personne ne remarque qu'il était avec lui. Optimiste, l'écrivain est reparti avec du matériel suffisant pour écrire pendant des mois et des mois encore, a dit, la larme à l'oeil, Daniel Richler.

« Les gens pensent que nous avons dû passer notre temps à discuter philosophie ou techniques littéraires avec notre père », a ajouté le fils aîné, producteur et animateur de télé qui a publié un roman en 1991. « Mais ce n'était pas si facile de lui parler. En fait, la météo était un sujet important pour nous ! C'était un soulagement parce que pour une fois, on n'avait pas à prendre position ! »

Noah Richler, directeur des pages littéraires du *National Post*, a souligné qu'au-delà du talent d'écrivain de son père, son plus grand accomplissement demeurerait le foyer qu'il avait fondé. Le fils a poursuivi son hommage en lisant des extraits du roman *Joshua Then and Now* qui ont suscité bien des éclats de rire.

Prenant la parole à la suite de Noah, Emma, la fille aînée de Mordecai Richler qui vient de publier un premier roman, a fondu en larmes en racontant des souvenirs d'enfance attendrissants. « Je ne peux m'imaginer et je ne veux pas m'imaginer la vie sans lui », a-t-elle dit. Tout aussi émue, sa soeur Martha a lu, sans pouvoir l'achever, un poème de Dylan Thomas que Mordecai Richler affectionnait particulièrement. Avec le même franc-parler que son père, elle a maudit le cancer qui l'a emporté (« Je veux dire « va te faire foutre » au cancer ! »)

Le cadet des Richler, Jacob, qui écrit pour le *National Post*, a parlé de tous les projets inachevés de son père, du voyage qu'il projetait en Italie, où son roman *Barney's Version* a eu un succès fou, du Noël qu'il désirait passer à Toronto. « C'est le père et le mari qui va nous manquer. Je ne pourrai m'en passer », a-t-il dit, à voix basse.

Au terme de la cérémonie, Max Richler a chanté une prière en hébreu. Puis, il a demandé une minute de silence. « Bien que nous venions d'une famille religieuse, Mordecai n'était pas religieux », avait-il souligné, quelques minutes plus tôt. Ce qui n'empêchait pas le romancier de respecter la religion, a-t-il tenu à préciser.

Mordecai Richler a été enterré au cimetière Mont-Royal. À quelques pas de sa tombe, entre les arbres, on aperçoit tout en bas la seule ville qu'il disait vouloir habiter au Canada : Montréal.

PROCÈS DE GILLES DÉGARIE

« Chu pas si laid que ça, j'peux n'avoir des filles »

CHRISTIANE DESJARDINS

GILLES DÉGARIE affirme que contrairement à ce que la Couronne soutient, il n'a ni séquestré ni agressé une femme de sa parenté, en janvier 2000.

« Voyons donc, j'ai fait 18 ans de pen, je connais la vie. Pour voir si j'aurais agressé une femme de ma parenté. Il en est pas question... Chu pas si laid que ça, je peux n'avoir des filles tant que je veux si je vas au bon endroit. Je m'en vas dans un bar avec un simple sachet de coke, elles vont faire la ligne jusqu'au motel... » a raconté hier Dégarie, qui témoignait dans le cadre de son second procès.

Au terme du premier procès, l'homme de 48 ans avait été déclaré coupable d'enlèvement, séquestration, agression sexuelle et menaces de mort à l'endroit d'une jeune femme, et condamné à 15 ans de pénitencier par le juge Gilles Garneau. Le jugement a été cassé en Cour d'appel, à cause d'une remarque partielle faite par le juge, en l'absence de l'accusé. Le magistrat avait manifesté son intention d'imposer une lourde peine de prison et avait suggéré à la Couronne de plaider en ce sens.

Hier, en l'absence de la victime, qui a refusé de témoigner à ce second procès, Gilles Dégarie a témoigné pendant toute la journée.

Avec forces détails, il a raconté ses allées et venues et les tractations qu'il aurait eues avec la jeune femme, entre le 2 et 23 janvier 2000. Lui-même avait été libéré du pénitencier depuis peu. Elle cherchait de l'argent et il a voulu lui rendre service, a-t-il dit, hier.

Comme il est fraudeur de « métier », il lui a fait un faux chèque de 8000 \$. Il s'agissait d'un chèque du Centre communautaire juridique de la Côte-Nord qui avait été tiré à son nom il y a environ quatre ans, alors qu'il était détenu. Dégarie ne l'a jamais déposé, il l'a plutôt conservé pour pouvoir en disposer à sa façon une fois sorti de taule.

« J'suis un fraudeur M. le juge, je suis pas allé m'acheter une caisse de 24 avec ça. Quand j'ai vu le chèque, j'ai vu fraude », a-t-il dit tout bonnement. Il a ensuite expliqué qu'il avait fait une dizaine de photocopies du chèque pour pouvoir changer les chiffres à son goût. En bout de ligne, il se retrouvait avec un beau chèque en blanc qu'il pouvait remplir selon ses besoins. Dans ce cas-ci, un chèque de 8000 \$ qui serait déposé dans le compte d'un imitateur d'Elvis, un ami de la jeune femme.

« Il fallait pas que ce soit dans son compte à elle, elle se serait fait barrer à sa banque. Je lui ai tout expliqué ça », a dit Dégarie, hier. Il dit aussi avoir expliqué à la jeune femme que tôt ou tard, elle devrait rembourser la somme, parce que le chèque ferait inévitablement un « rebound » dans le compte d'Elvis. « À ce moment-là, tu prends des arrangements avec la banque. »

Visiblement très au fait des méthodes de fraude, Dégarie a raconté que dans le contexte de l'Aide juridique, une somme de 8000 \$ lui apparaissait raisonnable. « Si ça avait été l'aide sociale, j'aurais pas pu mettre un si gros montant. »

Voir FILLES en E7

VOUS PARTEZ EN VACANCES?



AVISEZ VOTRE CAMELOT OU COMMUNIQUEZ AVEC

La Presse

ET NOUS REPRENDRONS LA LIVRAISON À VOTRE DOMICILE DÈS VOTRE RETOUR.

TÉLÉPHONE : (514) 285-6911 TÉLÉCOPIEUR : (514) 285-7039

Appels interurbains seulement : 1 800 361-7453 Télécopieur : 1 888 254-7272
Courriel : abonnement@lapresse.ca

| DÉLIT DE FUITE MORTEL À ROSEMÈRE |

François Latendresse écope de deux ans de prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

François Latendresse, qui a fui la justice québécoise durant 13 jours avant d'être finalement appréhendé dans le New Jersey, a été condamné hier à deux ans moins un jour de prison, à purger dans la collectivité, pour avoir omis d'arrêter son véhicule et d'offrir de l'aide à une personne tout en sachant qu'elle avait subi des lésions corporelles et ne se souciant pas que la mort en résulte. Et cela, dans le but d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle.

Peu après minuit le 23 juillet 1999, Latendresse, 33 ans, a heurté Émilie Thinel, 17 ans, qui circulait à bicyclette sur le boulevard Labelle, à Rosemère. Elle est morte sur le coup. Au moment de l'accident, Latendresse sortait d'une brasserie.

Il a reconnu sa culpabilité le 20 novembre 2000. Arrêté le 5 août 1999, il était demeuré incarcéré jusqu'au 24 septembre suivant.

Dans sa décision rendue au palais de justice de Saint-Jérôme, le juge Claude Melan-

çon, de la Cour du Québec, note qu'au chapitre des circonstances aggravantes, l'accusé n'a rien fait de concret pour se livrer aux autorités qui le recherchaient activement. « Au contraire, soutient le magistrat, il a posé beaucoup de gestes pour ne pas être retrouvé, y compris par sa famille immédiate. »

Après avoir happé l'adolescente, Latendresse, un vendeur d'automobiles, a caché le véhicule impliqué dans l'accident pour ensuite monter à bord d'un autocar qui l'a conduit jusqu'à Matane. À son retour à Laval quelques jours plus tard, il a pris sans permission une automobile de son employeur et il s'est rendu jusqu'en Floride pour ensuite revenir vers le New Jersey. Au moment de son arrestation, les policiers ont retrouvé dans son auto des documents tendant à démontrer qu'il songeait à s'établir à cet endroit.

À la demande de l'avocat de la défense, M^e Eric Down, le psychologue Richard Campbell est venu dire devant le tribunal qu'à la suite de l'accident, Latendresse pré-

sentait les symptômes d'un stress aigu. « Nous croyons, avait-il ajouté, que la fugue aux États-Unis lui permettait d'être dans un monde inconnu, dans une autre réalité permettant d'oublier, du moins temporairement, les événements et tout ce qui les entoure. »

« Le tribunal reconnaît, a souligné le juge Melançon, que les agissements de l'accusé à compter du moment où il a appris le décès de la victime jusqu'à son retour de Matane peuvent être expliqués par un stress aigu qui l'a engourdi intellectuellement et l'a abattu psychologiquement. Mais aussitôt qu'il est revenu chez lui, il a mis sur pied et exécuté un scénario pour fuir la justice pendant 10 jours. »

Le juge a aussi mentionné qu'au moment de l'accident, la victime était en état d'ivresse et circulait sur son vélo non munis d'éclairage dans une voie réservée aux automobiles, ce qui a probablement fait qu'elle était inconsciente du danger de rouler à cet endroit plutôt que près du trottoir.

La vitesse de Latendresse a été estimée à

91 km/h, ce qui est 31 km/h au-dessus de la vitesse permise à cet endroit. Selon le tribunal, Latendresse n'avait pas les facultés affaiblies par l'alcool.

« Le tribunal est d'avis, soutient le juge Melançon, qu'il faut distinguer cette affaire de celle du fléau social que constituent les gens qui conduisent des véhicules alors que leurs capacités sont affaiblies par l'alcool et sont impliqués souvent dans des accidents mortels. Le danger de récidive étant minime au point d'être presque inexistant, la société n'a donc pas à se protéger contre le prévenu. Il regrette amèrement les gestes qu'il a posés et est en très bonne voie de réhabilitation. »

François Latendresse devra accomplir 100 heures de travaux communautaires dans un délai de 12 mois et faire un don de 1000 \$. Il devra également être sous la surveillance d'un agent durant sa sentence avec sursis. Par la suite, il sera soumis à une ordonnance de probation d'un an.

La peine maximale pour un crime semblable à celui de Latendresse est, depuis le 1^{er} juillet 1999, l'emprisonnement à perpétuité.

Sa jambe contre la vie de son fils

CHARLES POULIN

JOSEPH SOOSAIPILLAI n'est pas fâché d'avoir eu la jambe gauche amputée. Il est plutôt heureux que son fils Brandon-Ronny soit toujours en vie.

Il y a un mois, l'homme originaire du Sri-Lanka revenait du centre-ville en métro avec ses deux fils, Brandon-Ronny, cinq ans, et Brandon-Jonny, quatre ans. Ils devaient se rendre à la station Namur, mais se sont retrouvés par inadvertance à la suivante, de la Savane.

En attendant le métro, le père en a profité pour téléphoner à sa femme.

Quand M. Soosaipillai a raccroché, il s'est aperçu que le métro approchait et que Brandon-Ronny était près de tomber sur les rails. Il a alors déposé son autre fils, qu'il tenait dans ses bras, pour empêcher l'aîné de se faire frapper. Mais il a lui-même chuté, se faisant presque sectionner la jambe gauche par le train.

Les médecins l'ont amputé sous le genou, ce qui lui permettra malgré tout de marcher sur une prothèse aussitôt la blessure cicatrisée.

Joseph Soosaipillai refuse de blâmer le manque de sécurité aux abords des quais et prend toute la responsabilité de l'accident. « C'est ma faute, affirme-t-il. Si je n'avais pas manqué ma station, je serais correct. »

Le directeur des services de Jeunesse au Soleil, Tommy Kulczyk, croit que M. Soosaipillai tente d'éviter que son fils n'éprouve des remords. « Un geste extraordinaire, indique-t-il. Au début, Brandon-Ronny se sentait coupable. Il demandait à son père si sa jambe allait repousser. »

M. Kulczyk tient à souligner la force de caractère de Joseph Soosaipillai. « Il est tellement positif. Si le lendemain, on lui avait donné une prothèse, il serait retourné travailler ! »

Comble de malheur, M. Soosaipillai s'est fait voler son auto lorsqu'il était à l'hôpital. La police l'a retrouvée quelque temps après, mais avec trois contraventions parce que la voiture était mal garée. Il devra donc aller en cour pour les faire annuler.



Photo VALÉRIE REMISE, La Presse®

Joseph Soosaipillai a été amputé après avoir empêché son fils Brandon-Jonny de se faire frapper par le métro.

| DOMMAGES DUS À LA PYRITE |

Les réparations déjà effectuées seront remboursées

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

LES PROPRIÉTAIRES ayant réparé leurs fondations affectées par la pyrite avant même que Québec lance son programme d'aide seront indemnisés rétroactivement.

La ministre responsable de l'Habitation, Louise Harel, a annoncé hier que son gouvernement verserait un million additionnel à la centaine de propriétaires ayant entrepris des travaux correctifs entre le 1^{er} janvier 1997 et le 19 juillet 2000. Les quelques milliers de propriétaires n'ayant pas encore donné leur premier coup de pioche se partageront 35 millions en 10 ans, tel que promis lors du discours sur le budget 2000-2001.

Une nouvelle dispute entre Québec et Ottawa rend toutefois le montant des subventions incertain. Québec, qui s'attend à ce que les réclamations totalisent 70 millions, exige sept millions des municipalités et 28 millions du fédéral qui refuse d'en verser plus de 17,5. Si les deux paliers de gouvernement ne parviennent pas à s'entendre, chaque propriétaire devra déboursier 2100 \$ de plus que prévu (en moyenne).

Ottawa se plaint de n'avoir pas été consulté par Québec et de ne lui avoir jamais promis de verser 40 % des contributions gouvernementales. « On compte sur les citoyens (pour que les choses bougent). Ottawa a l'argent, il nage dans les surplus », a déclaré hier la députée de Chambly et ministre d'État aux Relations internationales Louise Beaudoin.

Quant au programme rétroactif, il vise les propriétaires qui ont dû effectuer leurs travaux sans attendre. Pour être admissibles, ils devront prouver que les dommages affectaient la stabilité de leur résidence et étaient dus à l'oxydation de la pyrite. En s'oxydant, la pyrite gonfle et peut soulever la dalle de béton posée sur le sol ou déformer un mur de fondation. Il faut alors remplacer la dalle endommagée et réparer les murs ou les autres éléments de la structure.

Les habitations touchées se trouvent dans la région de Montréal et en Montérégie.

Westmount et Baie-d'Urfé entrent au comité de transition

MARIE-CLAUDE GIRARD

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le début des travaux du comité de transition, les directeurs généraux de Westmount et Baie-d'Urfé ont participé hier aux travaux du comité chargé de mettre en place la nouvelle Ville de Montréal.

À l'instar de Senneville, petite municipalité de l'Ouest-de-l'Île, les deux villes avaient toujours refusé de fournir renseignements et services au comité de transition, contrevenant ainsi à la loi. Une quinzaine d'autres municipalités avaient également décidé de boycotter le comité jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu dans la contestation juridique de la loi 170.

Maintenant que la Cour supérieure s'est prononcée, le comité de transition peut compter sur la collaboration de presque toutes les municipalités. Les 28 directeurs généraux de l'île de Montréal étaient conviés hier à une table de travail. Du nombre, seules les villes de Hampstead et Senneville ont choisi de ne pas déléguer leurs dirigeants. Deux autres représentants étaient absents en raison de conflits d'horaire, précise Isabelle Hudon, responsable des communications au comité de transition.

Les directeurs généraux ont entre autres été mis au fait des rapports des tables sectorielles, d'une première décision sur le programme de départ à la retraite des cadres ainsi que de l'ouverture prochaine de 14 postes à la haute direction de Montréal.

La nouvelle carte électorale municipale adoptée cette semaine par

le Conseil des ministres sera dévoilée ce matin par le comité de transition de Montréal. Certains conseillers montréalais attendent avec inquiétude de connaître les limites du district où ils seront candidats. L'ajout ou le retrait d'un secteur pourrait leur coûter cher aux élections du 4 novembre.

Dans des arrondissements comme Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce ou Sud-Ouest, le redécoupage entraînera nécessairement des ajustements, puisque le nombre de conseillers municipaux diminuera, passant de sept à six, et de quatre à trois respectivement.

Le redécoupage des districts importe davantage dans le territoire du Montréal actuel que dans les arrondissements de banlieue parce qu'il a un impact direct sur la composition du conseil municipal. À Montréal, l'élection de tous les conseillers de ville aura lieu par district, un territoire limité à l'intérieur de l'arrondissement. Au contraire, en banlieue, les conseillers de ville seront élus au suffrage universel.

À Verdun, par exemple, les trois conseillers de ville seront élus par les électeurs de tout l'arrondissement tandis que les deux conseillers d'arrondissements (siégeant seulement au niveau local) seront élus par districts. Pour compliquer encore plus les choses, les arrondissements comptant deux conseillers de ville et un conseiller d'arrondissement éliront leurs trois représentants au suffrage universel.

Les Hells auront leur propre piscine

Pas de traitement de faveur, se défend la Sécurité publique

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

MÊME S'IL N'Y A que quatre piscines extérieures dans l'enceinte de la prison de Bordeaux, les quelque 80 Hells Angels et leurs sympathisants en auront une pour eux seuls. Les 820 autres pensionnaires de l'établissement de détention du boulevard Gouin devront se partager les trois autres.

Le ministère de la Sécurité publique a émis un communiqué, hier, où il affirme que les Hells incarcérés à Bordeaux ne jouissaient pas de traitement de faveur et que la restauration de la piscine près de l'aile B, où ils sont gardés, avait été décidée en 2000 par le conseil d'administration du Fonds au bénéfice des personnes incarcérées,

soit bien avant leur arrivée à la suite de l'opération Printemps 2001.

Cette piscine entourée d'une clôture, comme les autres, était fermée depuis près de deux ans. Elle avait été installée au début des années 1980.

Présentement deux piscines, celles des ailes A et E, sont ouvertes, tandis que les deux autres, dont celle qui servira uniquement aux détenus de l'aile B, devraient l'être prochainement.

Les prisonniers de Bordeaux ont droit à des piscines parce qu'à l'intérieur de la prison il n'y pas de gymnase et que les infrastructures sportives sont très limitées.

Sur 18 prisons provinciales au Québec, deux autres centres de dé-

tention sont dotés de piscine extérieure : Sorel et Tanguay, la prison pour femmes. C'est aussi à cet endroit qu'est détenu Maurice Boucher, le chef des Nomads, groupe élite des Hells.

Par contre, dans les 12 pénitenciers fédéraux du Québec on compte deux piscines, l'une au Centre de formation et l'autre à l'Institut Leclerc, deux établissements qui font partie du complexe situé dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval. Tout comme dans le cas des prisons provinciales, c'est le fonds des détenus gardés en instituts fédéraux pour des sentences de plus de deux ans qui est responsable de la gestion des piscines.

Pierre-Benoît Forget à la tête de la Commission de transport de la nouvelle Ville

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LE MAIRE de Deux-Montagnes, Pierre-Benoît Forget, devient le premier président de la Commission de transport de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Cette commission est l'une des structures créées depuis la création de la CMM et elle ne remplace pas l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Elle aura plutôt un pouvoir de recommandation sur toutes les formes de transport envisagées pour améliorer les déplacements des 3,3 millions de personnes habitant dans le vaste territoire de la CMM.

Maire de Deux-Montagnes depuis 1990, M. Forget, un notaire, a

été choisi parmi les 28 membres du conseil de la CMM où il représente les municipalités régionales de comté (MRC) de Deux-Montagnes et Mirabel. Il possède une grande expertise dans le dossier du transport en commun, particulièrement en ce qui concerne les trains de banlieue, puisque que la ville qu'il dirige compte deux gares du train de banlieue Montréal/Deux-Montagnes sur son territoire.

Très enthousiaste à l'idée de présider ce nouvel organisme qu'il considère être l'une des commissions les plus stratégiques de la CMM, M. Forget a déclaré : « Le dossier du transport est des plus importants pour la CMM, d'ailleurs les problèmes d'accès à la ville de Montréal concernent l'ensemble des municipalités. C'est

pourquoi nous surveillons avec attention certains dossiers comme les travaux de la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud présidée par Roger Nicolet. De plus, l'harmonisation de nos différents plans de transport, tant en ce qui concerne les personnes que les marchandises, ainsi que les nouveaux investissements en infrastructures de transport seront des enjeux majeurs lors des discussions qui se dérouleront au cours des prochains mois. »

M. Forget était parmi les maires qui dénonçaient l'intégration des municipalités de la couronne nord à la CMM, entraînant la création de nouvelles structures parfois lourdes.

LES PETITES ANNONCES

DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

Par téléphone:

(514) 285-7111

Sans frais:

1-800 361-5013

Par télécopieur:

(514) 848-6287

Au comptoir:

Lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h 30

Adresse postale:

Les petites annonces
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9

courrielpa@lapresse.ca

Heures de tombée:

Les petites annonces régulières
Mardi au samedi: 17 h la veille de la parution
Dimanche et lundi: 17 h le vendredi précédent

Annances encadrées

48 h avant la parution

Communiquez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation

Rubrique, texte et dates de parution

Personne à joindre pour vérification

Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

Avis

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt *La Presse* qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant le teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution. Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur.

La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

Offres d'emploi: Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

AUTOBAINES

3 lignes, 7 jours pour 34,65 \$
(1,65 \$ par ligne, par jour additionnel)

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

IMMOBILIER 100

- ### 100 VISITES LIBRES

À VOIR ABSOLUMENT, Dim. 13h à 16h. Bung. dét., complètement réno, briques, grand terrain + remise, superbe cul, et s'y baigner, planchers bois, bi-énergie, s/sol. 2915, Hector, 76, trevaillie, 129 000 \$, 514-995-5511; 514-570-8727

BOUCHERVILLE, dim. 14-16h, 641 Lamotte Cadillac. En dessous de l'évaluation, magnifiquement cotti avec garage, foyer, piscine, 4 + 1 ch., un peccable. Re/Mac Longueuil 450-651-8331 Benoit Perras
- ### 105 LAVAL RIVE-NORD

Achetez, vendez, louez sur Internet
www.cimason2000.com
Texte-photos, etc. 149 968 +
Réseaux, 514-990-2542

DUVERNAY, VAL DES ARBRES, 1999 cotti, façade pierre, 5 ch., garage double, thermopompe, occ. rapide, 259 900 \$, OCCASION UNIQUE! agissez vite! Centenaire J. Bergevin, 450-688-2222, Gr. Sutton

L.D.R., 4 ch., pas garage, Prix 139 000 \$, 514-381-3575.
- ### 109 LAURENTIDES LANAUDIÈRE

LA MINERVE, lac à la Truite, bung, 4 saisons, 3 ch., terrain 105 pi bord de lac, aubaine 59 500 \$, Century 21 Max Immo. 1-800-308-2836 yvongareau.com

ST-ADOLPHE/D'HOWARD DOMAINE MORGAN maison neuve, près du lac Sainte-Marie, luxueux, 5 ch., foyer, gar., (450) 689-2960
- ### 115 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS

AHUNTSIC, Projet André Grasset, grand 3½ impeccable, 895005, Vincent 514-984-2345

A LONGUEUIL, cotti condo 47½, 1230 pi, foyer, sbains luxueux, cabanon, 2 terr., à voir 89 000 \$, 450-448-2583

C.D.N., rue Bourget, condo béton, 2 c. à c., 2 étages, ascenseur, occ. immédiate, 82 000 \$, Re/Mac ctri, J. M. Lacasse 514-694-6900.
- ### 123 HYPOTHÉCAIRES/RESIDENTIELS

ARGENT vite, 1ère, 2e, C. ST-ONGE CTR. 733-4214

131 ÎLE DE MONTRÉAL

3½, 7227 Royer, 3e, pl. bois, poêle, incl. 4008, 514-642-7759

6½, Bélanger près Christophe Colomb, 600 \$/mois, 881-9317

AHUNTSIC, 2½, 3½, chauffés, 514-383-4377 - 514-696-3109.
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO PIE IX, grand 4½, libre, chauffé, eau chaude, poêle/figo, 6008, 514-257-6908

MÉTRO PIE IX très grand 4½, chauffé, eau chaude, poêle/figo, 4505, 514-257-6908

MÉTRO Snowdon, duplex bachel (2½) demi-sol, 450 \$ tout compris, 514-687-8595.
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de loyer pour conciergerie minime, exp. 514-731-7833
- ### 131 ÎLE DE MONTRÉAL

MÉTRO Vieux, grand 3½, 450\$/mois, juillet, 514-252-0002

MTL-NORD, 12005 Matte, 4½, 11462 Allard, 514-494-6535.

MTL-NORD, 4½, ou 2½, réduction de lo

IMMOBILIER

160 PROPRIÉTÉS À REVENUS

5-PLEX, 6-plex, centre, bel, rentable, 514-257-7382

8X3,5, subv. 72 000\$, rue Fulm-lun, 1600, 505-439-8262.

CONVITCOEUR, 16 x 2 1/2 et 3, 300 000\$, 450-439-8262.

COTE ST-LUC, 18 loj, bons rev., 3,4/4, 514-816-2013

REPENTIGNY, 2x8 loj, de 4/5, semi-dét., rue Leclerc, plancher béton, const. 12 ans, 340 500 \$ ch. Pas d'agent, 450-581-8916, cell. 514-236-3997.

162 PROPRIÉTÉS COMM. INDUSTRIELLE

VILLERAY, duplex commercial récent, près métro, 2 étages, IDEAL POUR PROFESSIONNEL, 2500 pi car., stat. privé, terrasse, pav. car.

174 900\$, 514-259-9241 ou par. 450-686-5542

170 COMMERCES

BIJOUTERIE clé en main, ex-collecteur affaires, 1000 \$, rue Berri-Ung, 514-928-4067

CAMPING 70 terrains riverains, à l'année, 450-949-2243

CLUB VIDEO: argent! Repentigny, 1400 \$, 514-894-8958

IMPRIMERIE Offset, photocopie, infographie, typographie, 35 ans d'expérience, 1000 \$, Réponse assurée. Ecrire à La Presse, Réf. 2620, C.P. 6041, succ. Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 3E3

RESTAURANT tout équipé, 50 places, Inf.: 514-284-6360

RESTAURANT Vietnamien, Plaza St-Hubert, avec équipement vente de crème glacée, clientèle ++, 514-212-5996

180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER

AUTUNTSIC, entropôt et bur. 3800 pi car. 514-331-5430

ANJOU, ST-LEONARD, 5000 A, 50 pi car., local industriel à louer avec ou sans quai de chargement. M. Turbide - 514-494-7336

188 MAGASINS À LOUER

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

MARCHANDISES ET SERVICES

203 AUDIOVISUEL

ABSOLUTMENT BESOIN caméras 35 mm, 2x, 4 x 5, ciné-ma, paye le plus, 514-726-5318

ACHETARIAS tout équipement photographique, 514-896-5351

CAMERA vidéo digital Canon XLI, presque neuve, tout équipé, 14 800 \$, 514-969-6699

JE CHERCHE CAMERA HDSLR, 2000 \$, 514-959-4091

Inf. Janusz, (514) 595-4091

205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO droit Ludwig, noir, 1899, 950 \$, 450-445-0861

206 MEUBLES

CA VAUT LE COÛT 5 ans de garantie

Livraison et mise de couché poêles, frigos, réfrigérateurs, usagées, etc. au prix de 125 \$ chacun, faut voir !!

6409 Papineau, Montréal

VENTE 514-725-4126 VENTE

MATELAS king avec plateau coussin, sommier. Neuf et 4 ans, Valeur 1 500\$, vend 750\$, Nous livrons 514-304-9566

MATELAS queen et sommiers haut de gamme, gar. 20 ans, emballés, Valeur 1 299 \$, Nous livrons 475 514-304-9566

207 ÉQUIPEMENTS, ARTICLES MAISON

AUBAINE, meubles neufs, direct de l'entrepôt, sofa, chaise longue, 395 \$, Chambre 395 \$, dinette, 295 \$, St-Michel, 514-593-3045

ROUALBERT, set Old Country Roses, valeur 3200 \$ pour 1400 \$, 450-687-5378

211 COLLECTIONS

TIMBRES: Achat collection, etc. (514) 626-2850

212 ANTIQUITÉS, ŒUVRES D'ART, BIJOUX

ACHAT ANTIQUES Bronzes etc. S. Gelineau 450-796-2886-1-800-835-8686

ANTIQUITES/SUCCESSION Achat meubles, objets anciens, etc., bons prix 514-972-1929

LIQUIDATION, prix réduits - 10% sur tout l'assortiment, Antiquité, 115 rue 133, 2 km sud Philippsburg C.C.

MEUBLES, Amoire et objets anciens, 502-02-0825

214 LIVRES

ACHAT livres à domicile, librairie-évaluateur, 514-973-8246

217 INFORMATIQUE

LIQUIDATION... Notebooks, Mac, PC, Pentium, Portable, Powermac, Centre, accepté, exp. mille informaticiens, 514-959-9550

...A INFO-CARREFOUR... PRINX SPECIAUX SUR ORDINATEURS

8642 rue St-Denis - 381-4044

APPLE, Power Book, 1 Book, 1 Mac, imprimante laser couleur, 514-286-9699

APPLE Power book G4, 400 MHz, Neuf, encore sous garantie, 3 500 \$, Stéphane, 514-273-3075

NOTEBOOK, 4028 Cote Vertu INTERLOGIC 514-341-9911

228 BUREAU, TÉLÉPHONIE

ACHAT-VENTE-LOCATION Fabrication, Mobilier, Du solide. Tout pour le bureau moderne, etc. Aussi usages, Recouvrement de partitions, Panneaux et tables pour Centres d'appels, Gestion C.L.C. 514-726-7614

PLAQUEUSE de chant Holzer 1403, en très bon état, 14 000\$, 514-453-1367, 514-979-1367

SCIE d'établi 10 po, tout équipé, 450-589-6910

229 IMPRIMERIE

TUNNEL, de chateur "Damark" comme neuf, 514-931-5481

231 MACHINERIE, OUTILS

PLAQUEUSE de chant Holzer 1403, en très bon état, 14 000\$, 514-453-1367, 514-979-1367

SCIE d'établi 10 po, tout équipé, 450-589-6910

233 CONSTRUCTION, RENOVATION

TIRAGE de joints, ciment, pose, remplacement de briques, 514-867-3829, 514-639-3829

MARCHÉ AUX PUCE

240 MARCHÉ AUX PUCE

A/C Carrier 1000 BTU, 3 mois usagé, aubaine vaut 800\$ pour 1200 \$, 514-259-5792

ANTIQUES, prix négociable, particulier 514-271-7170, 514 953-3157

APPAREILS amande, impeccables, frigo, poêle, lav-sec., 950\$, 450-464-9843

APPLE, Power Book, 1 Book, 1 Mac, imprimante laser couleur, 514-286-9699

ARTICLES bébé 1 l., poussette, chaise haute, balançoire, banc auto, 514-965-6144

ARTICLES de bébé, vêtements, jouets, etc. 514-421-1272

BAIN amande, Tal-gate pour GM de 94 à 99, Broyeur 35 \$, 450-661-9751

BATEAU à voile, Mistral 4 40 voiles 1000 car, remorque 5500\$ plus, 514-863-0665

BIICYCLETTE stationnaire 800\$, machine à coudre Singer 75\$, 514-356-1905

CAMERA vidéo digitale Canon XLI, presque neuve, tout équipé, 14 800 \$, 514-969-6699

CAROUSEL pour impression de T-shirt 6 couleurs, équipé, 1895\$ ou 450-224-7466

CLIMATISEUR Turcotte 16 000 BTU, 1 été d'usage, prix à discuter, 514-271-4525

CONGELATEUR vertical, blanc, marque General, jamais utilisé, 380 \$, 514-484-7300

CUISINIERE Kelvinator beige, Yachata, femme, Synthésieur Yamaha, Step 514-331-3236

DIVAN, de cuir Bauhaus bleu foncé, condition extra 1 000 \$, 514-484-9530

DIVAN Lit en cuir, bourgeois, moins d'un an d'usage, prix 1 200 \$, 514-279-9983

DVD pal secam de marque NAD, Valeur 1 000 \$ laissé à 500 \$ 514-278-7958

EQUPEMENT complet pour plongée sous-marine dame 7 ans, 1400\$, 514-677-6595

ÉTAGERES "Racking Redwood" 10 sections, 17 1/2 x 1 1/2, 130 \$, nég. 514-951-5481

LAV, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

LAUS, s'échoue, lave-vaisselle encastré, Petit vendre séparément. (514) 830-2198

LAV,ISEC, Inglis, Heavy Duty, 3 ans, 6000\$, Lit capitaine, bur. haute, 2005, 514-342-4127

OFFRES D'EMPLOI

310 BUREAUX

TERREBONNE secrétaire comptable, bilingue, avec exp., de Simple Comptable, Faxeur CV au, 514-594-9597

317 SECTEUR AUTOMOBILE

AVISSEUR technique bilingue recherché(e) pour concessionnaire Subaru au centre-ville, 514-937-4235

319 VENTE, COMMERCE

CONSEILLER(ÈRE) - VENTE DOMAINE DU PNEU EXPERIENCE - BILINGUE Appelez Sylvain 450-471-3345, 514-386-8129

JEAN COUO Assistant(e)-garantie), temps plein, poss. d'avancement, pharmacie secteur Ville Emard. Min 1 an d'expérience dans la vente au détail. Faxeur CV au Bero Houle, 514-769-3676

NOUS RECHERCHONS des agent(e)s de centre d'appels, dynamiques, pour une campagne de rendre-juste mandale par HYDRO-QUEBEC. Conditions de travail exceptionnelles. Bilinguisme requis. Appelez-nous à 514-273-2021, demandez Hugué (boîte vocale 243) ou faxeur CV au 514-735-7883

PAS BESOIN D'HABIT 700 \$ et + par semaine. Gérant(e) régionale. Compagnie nationale #1 de brasserie cherché un(e) responsable afin de promouvoir son produit et service après vente 1-416-621-4800 poste 350 Savoir converser en anglais

VENDEUR(ISE) Boutique Laïque (Cristal) chez Ogilvy bilingues, temps plein et partiel Mme Dionne 514-849-5422

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

A ST-ESTACHE, cherche Ach. cuisinier, restaurant français, temps plein, bon salaire, exp. requise, 450-491-3277

BARMAN(AID), 485-2828, placement. EcoleDesMaitres.com, 514-985-3202

BESOIIN Urgent : busboy - 12.15 \$/heure Régime, 1000 \$, 514-985-4181

BOUCHER(ÈRE) avec exp. seulement, sérieux, excellentes conditions, temps plein, pour travail immédiat. 514-747-6331

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181

CHEF CUISINIER(ÈRE), min. 5 ans d'exp. en cuisine évolutive, 1000 \$, 514-985-4181



DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900

INDEX DES DÉCÈS

ANISMAN (Aberman), Rosalyn
ARSENAULT, Suzie
St-Jean-Baptiste
BARBEAU, Charles-Eugène
Québec
CHARBONNEAU, Roméo
Bois-des-Filion
CHEVALIER LABERGE, Cecilia
Montréal-Nord
DOHERTY-LÉGER, Marie-Ange
Montréal
DUPONT, Charles
Longueuil
GAULIN, Pascal
Montréal
HILAL, Antoine
Île des Soeurs
LAUZÉ (De Rose), Suzanne
Montréal
LÉVESQUE, Raymonde
Montréal
LONGVAL, Soeur Thérèse, c.s.c.
Ville St-Laurent
MAHEU (Champagne), Simone
Montréal
MALETTE, Robert
St-Gabriel-de-Brandon
MERIZZI, Gilles
Vaudreuil-Dorion
O'DOHERTY (Couture), Carmen

DÉCÈS

ANISMAN, Rosalyn (Roz), (née Aberman)
Le mercredi 4 juillet 2001, est décédée accidentellement la fille adorée de feu Fannie et de feu David Aberman, mère bien-aimée et belle-mère de Shoshana, Jennifer et John Mahoney de Californie, de Antony de New York, ainsi que de Yuri et Eda; chère sœur et belle-sœur de Edie et George Deckelbaum, Sam et Liliane Aberman, Gloria et Teddy Shiff de Californie, Annie et Barbara Aberman; "Bubbie" chérie de Mary-Alice et Benjamin; Starlight, Adara, Ridge, Sera et Ariel, tante bien-aimée et amie de plusieurs, elle sera profondément regrettée et restera à jamais dans nos mémoires. Le service funéraire aura lieu au salon:

Paperman & Fils
3888, Jean-Talon Ouest
le vendredi 6 juillet à 12 h 15. Shiva privée. Des dons au "Rosalyn Anisman Memorial Fund", a/s de Montreal Children's hospital Foundation seraient appréciés (téléphone: 514-934-4846).



ARSENAULT, Suzie
1950 - 2001

De St-Jean-Baptiste, le 29 juin 2001, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Suzie Arsenault, épouse de Jacques Lacaille. Elle laisse dans le deuil, son fils Eric, sa mère, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le samedi 7 juillet 2001 en l'église de St-Jean-Baptiste à 11heures, suivies de l'inhumation. La famille recevra les témoignages de sympathie une heure avant la cérémonie. Direction funéraire:

Yvon Desnoyers et Fils
3238, Principal, St-Jean-Baptiste
Tél.: (450) 446-2191; Téléc.: (450) 658-1146
Courriel: danieldesnoyers@videotron.ca



BARBEAU, Charles-Eugène

À Québec, le 5 juillet 2001, à l'âge de 92 ans, est décédé monsieur Charles-Eugène Barbeau, fils de feu M. Joseph Barbeau et de feu dame Félixine Maranda. Il était l'époux en premières noces de feu dame Louise Letellier de St-Just et en secondes noces de dame Suzanne Hamel. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
1025, route de l'Église, Ste-Foy
vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi le 7 juillet jour des funérailles, à partir de 9 h. Le service religieux sera célébré le samedi 7 juillet 2001 à 10 h 30 en l'église Sts-Martyrs Canadiens, 735, rue Père Marquette (coin av. Murray), Québec.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Suzanne (feu Paul Boilard), Lucien (Hélène Plamondon), Paul E. (Denyse White), Michel; ses petits-enfants: Stéphane Boilard, Nathalie (Bruno Martel), Louise (Claude Blier), Mathilde (Eric Bérubé), Thomas-Étienne Barbeau; son arrière-petit-fils: Antoine-Alexandre Boilard; ses belles-sœurs: Blanche Letellier (feu Roland Duhamel), Aimée Auger (feu Paul Letellier) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amis, amis.
La famille tient à remercier tout particulièrement Laurette Gauthier, Lisette Labbé et Jules Fortin pour les merveilleux soins prodigués à monsieur Barbeau au cours des dernières années.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Centre Cardinal Villeneuve, 2975, chemin St-Louis, Ste-Foy, Qc G1W 1P9. Tél. 418-529-9141, poste 4363.
Pour renseignements: 418-529-3371
Télécopieur: 418-529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.

CHARBONNEAU, Roméo

1935 - 2001
À Bois-des-Filion, le 4 juillet 2001, à l'âge de 66 ans, est décédé Roméo Charbonneau, retraité de La Presse, époux de Mme Rita Veilleux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Daniel (Sylvie), Alain (Huguette), Monique (Charles), ses petits-enfants Jonathan, Styve, Cindy, Geneviève et Patrick, ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
365, Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion
Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet à 11 h en l'église St-Maurice, Bois-des-Filion et de là au cimetière Bois-des-Filion. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Samedi à compter de 9 h.



CHEVALIER - LABERGE, Cécilia

À la Résidence Angelica de Montréal-Nord, le 4 juillet 2001, est décédée à l'âge de 94 ans, dame Cécilia Chevalier-Laberge, épouse de feu Benoît Laberge, ingénieur civil. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie-Thérèse Laberge, son époux Paul Lehoux de Montréal-Nord, sa belle-fille, Claudette Beausoleil, épouse de feu Pierre Laberge d'Ottawa et ses petits-enfants: Marc-Antoine et Béatrice, son frère Jean (Johnny) Chevalier, sa belle-sœur Florence L'Aînée ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Angelica, particulièrement celui du 6e, pour la qualité des soins prodigués. Exposée au salon

Alfred Dallaire inc.
2645 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
514-270-3111
Heures de visite: vendredi 6 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi 7 juillet de 12 à 14 h. Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet, à 14 h, en l'église St-Antoine-Marie-Claret, 2800 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DOHERTY-LÉGER, Marie-Ange

1914 - 2001
À Montréal, le 5 juillet 2001, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marie-Ange Doherty, épouse de feu Arthur Léger et tante de feu Marcel Léger. Elle laisse dans le deuil sa bru par alliance Jeanne-d'Arc Lamontagne-Léger et ses enfants, Francine Léger (Vasco Cecon), Nicole Léger, député de P.A.T. et ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Marc Lapointe), Françoise Léger (Me Normand Riendeau), Elène Léger, Jean-Marc Léger P.D.G. de Léger Marketing (Linda Asselin), ses petits-enfants, Audrey, Miu, Jérôme, Léna et Philippe. Marie-Ange laisse plusieurs nièces et neveux ainsi que de nombreux parents et amis(es). Exposée au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
12415, Sherbrooke Est, P.A.T.
le samedi 7 juillet et le dimanche 8 juillet de 14 à 22 h. Les funérailles auront lieu le lundi 9 juillet, en l'église Ste-Germaine Cousin (14 205, Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles), à 10 h et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Lundi salon ouvert à compter de 8 h 30.

DUPONT, Charles

1917 - 2001
À Longueuil, le 5 juillet 2001, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur Charles Dupont, époux de feu madame Yvette Tremblay. Il laisse dans le deuil sa sœur Cécile Dupont Gatien, ses neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Exposé à

La Maison Darche
505, boul. Curé Poirier Ouest, Longueuil
info@maisondarche.com
Les funérailles auront lieu le lundi 9 juillet 2001, à 11 h, en l'église St-Pierre Apôtre (210 Gentilly Ouest, à Longueuil) et de là au crématorium Darche. Heures de visite: samedi et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi dès 9 h.



GAULIN, Pascal
1999 - 2001

À Montréal, le 3 juillet 2001, à l'âge de 2 ans, est décédé Pascal Gaulin, d'un cancer des reins. Il laisse dans le deuil son père, Benoît Gaulin, sa mère, Odile Dallserra, sa sœur de 4 ans, Sidonie, ainsi que de nombreux parents et amis. Il n'y aura pas de service. Parents et amis sont invités à faire leurs adieux à Pascal le 7 juillet 2001, à 11 heures, au

Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal
L'inhumation des cendres aura lieu à 12 h 20. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à Leucan et à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine seraient appréciés. Les parents de Pascal tiennent à remercier le personnel de l'hôpital Sainte-Justine, en particulier madame Johanne Dumont, infirmière, pour la qualité des soins reçus.

HILAL, Antoine

De l'île des Soeurs, le 3 juillet 2001, à l'âge de 73 ans, est décédé Antoine Hilal, époux de Lucette Bélanger. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse, Emilie, George et Pierre, ses petits-enfants: Anthony, Valerie, Andrew et Alexandre, ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
3955, Côte-de-Liesse (angle Ste-Croix)
Les funérailles auront lieu le vendredi 6 juillet 2001 à 11 h en l'église Notre-Dame-des-Anges, De Serres, Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise des maladies du coeur seraient appréciés. Heures des visites: jeudi 5 juillet 2001 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.



LAUZÉ (De Rose), Suzanne

1933 2001
À Montréal, le 3 juillet 2001, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Suzanne De Rose, épouse de Jean-Raymond Lauzé. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Normand (Francine Tessier), Denis (Josée Laforge) et Diane (André Lapointe), ses petits-enfants: Geneviève, Erick, Laurie, ses soeurs et son frère, beaux-frères et belles-sœurs et de nombreux parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10 300, boul. Pie IX, Montréal-Nord
Une réunion de prières aura lieu à la chapelle le dimanche 8 juillet à 11 h. Heures des visites: samedi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, dimanche à compter de 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer, seraient appréciés.



LÉVESQUE GAUDREAU, Raymonde

1945 - 2001
À Montréal, le 5 juillet 2001, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Raymonde Gaudreau, épouse de Claude Lévesque. Elle laisse dans le deuil son fils Stéphane, sa mère Mme Alice Savage, ses frères et soeurs, Paul-Emile, Raynald, Noël, Réjeanne, Georgette et Stella ainsi que leurs conjoints, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet, à 10 h 30, en l'église Ste-Claire et de là au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi de 8 à 10 h.

LONGVAL, Thérèse

(St Antoinette d'Orléans, c.s.c.)
À Ville St-Laurent, le jeudi 5 juillet, à l'âge de 96 ans, est décédée sœur Thérèse Longval de la Congrégation de Sainte-Croix. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil Mme Berthe Longval, ses neveux et nièces. Elle sera exposée au

Pavillon Saint-Joseph
900, boul. Côte Vertu
Ville Saint-Laurent
le vendredi 6 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Rencontre de prière: le vendredi 6 juillet à 19 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet à 14 h en la chapelle du Pavillon Saint-Joseph. Ouverture du salon funéraire à 13 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs.



MAHEU (Champagne), Simone
1916 - 2001

Au centre hospitalier Maisonneuve Rosemont, le 3 juillet 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Simone Maheu Champagne, épouse de feu M. René Maheu et mère de feu André Maheu. Elle laisse dans le deuil son fils Robert, sa petite-fille Lyne, son petit-fils Sylvain, ses soeurs Irène, Jeanne, Céline ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle sera exposée au

Complexe funéraire Magnus Poirier
6825 Sherbrooke Est, Montréal
le vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 20 h. Une réunion de prière aura lieu le vendredi 6 juillet à 20 h à la chapelle du complexe funéraire et de là au Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALETTE, Robert

1949 - 2001
De St-Gabriel-de-Brandon, autrefois de Longueuil, le 2 juillet 2001, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Robert Malette, fils de Rhéal Malette et de Claire Deschamps. Outre ses parents, il laisse dans le deuil son fils Sébastien, sa sœur Danielle (Hugues Létourneau), son frère Sylvain (Françoise Marmet), son amie Claudette Pache, ses neveux et nièces, Frédéric, Laurent, Sarah et Chloé, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Jacques Cartier Urgel Bourg
1025, St-Laurent Ouest, Longueuil
Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet, à 14 h, en la chapelle du Complexe et de là au columbarium Jacques Cartier. Heures de visite: samedi à compter de midi. Au lieu de fleurs, des dons à "Le Croissant de Lune", 168, rue St-Pierre, St-Gabriel de Brandon, P. Québec, J0K 2N0, seraient appréciés.

MERIZZI, Gilles

1915 - 2001
À Vaudreuil-Dorion, le 5 juillet 2001, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Gilles Merizzi, époux de Mme Noëlla Leroux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Micheline (Jacques Brault) et Marcel (Manon Labrèche); ses petits-enfants: Carole, Martin, Isabelle et Philippe; ses soeurs: Emilie de Montréal, Annette de St-Jérôme et sa belle-sœur Suzanne de Cornwall, plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Urgel Bourg
12, St-Charles, Vaudreuil-Dorion
Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet à 15 h en l'église Très-Sainte-Trinité de Vaudreuil-Dorion et de là au cimetière St-Jean-Baptiste de Dorion. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Samedi à compter de 10 h.

O'DOHERTY (Couture), Carmen

À l'hôpital Charles Lemoyne, le 30 juin 2001, à l'âge de 57 ans, est décédée Carmen Couture, épouse de Donald O'Doherty, fille de Gilberte et Réginald Couture. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Patricia (Paul), John (Colleen), Steven (Sharlene), Synthia, ses petits-enfants, Jessica, Donovan, Patrick, William et Brian. Exposée au

Salon funéraire Collins, Clarke, MacGillivray, White
307 Riverside Drive, St-Lambert
le jeudi 5 et le vendredi 6 juillet de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet à 11 h en l'église St-Lambert United, 85 Desaulniers, St-Lambert. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés.

VINCENT-LECLERC

GIARD, Berthe
1907 - 2001

À l'Accueil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 4 juillet 2001, à l'âge de 94 ans, est décédée Dame Berthe Giard, épouse en premières noces de feu Arthur Vincent et en secondes noces de feu Alfred Leclerc. Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet courant, en l'église de Sainte-Perpétue à 14 h.

La défunte est exposée à l'église paroissiale de Sainte-Perpétue. L'église est ouverte: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h; samedi, jour des funérailles, à compter de 11 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Perpétue.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Bertrand M.D. (Ginette Gastonguy); Clément, ex-ministre de l'agriculture (Yvette Thibodeau); Solange (feu Roger-Pierre Belmont); Jeanne (feu Roland Campagna); Madeleine (Jean-Claude Guay); Pierre M.D. (Hélène Simard); feu Jean-Noël (Jeannine Desruisseaux); Roland (Alice Boisvert); Thérèse (André Girard); Dr Suzanne; Hélène (Dr Nelson Wright), 28 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants.

Elle laisse également dans le deuil, les enfants de feu Alfred Leclerc: Sr Marie-Aimé, S.A.S.V.; Ange-Alice (feu Arthur Côté); Ernest (Berthe-Alice Dupuis); Cécile (Rosaire Baril); Marcelline (Jean-Baptiste Boisclair); Pauline (feu Gustave Lemaire); Jacques (Hélène Morrisette); feu Armand (Jacqueline Boudreaux). Plusieurs autres parents et amis partagent ce deuil.

La famille tient à remercier le personnel de l'Accueil Bon-Conseil qui l'accompagne jusqu'à ses derniers moments.

La direction des funérailles est sous la responsabilité de:

Denis Roy
Tél.: 819-336-6105, Téléc.: 819-336-6166
Courriel: denisroy45@hotmail.com

In Memoriam

Maurice Vinet

Un an s'est écoulé déjà, mais l'amour, l'humanisme et le courage que tu nous as si bien su transmettre se propage encore aujourd'hui. En ce triste jour d'anniversaire toutes nos pensées et nos remerciements vont aussi à tous ceux qui nous ont aidés, encouragés, et partagé notre peine immense, tout au long de ta maladie: tes nombreux amis, ta famille, et tout le corps médical et de soutien du département d'oncologie de l'hôpital Royal Victoria. Veuillez considérer ces (pensées) remerciements comme personnels.

Gabriella
Les enfants Patrick et André
Sa belle-fille Elaine Medoff

PRIÈRES

PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE
Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. C.P.

PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE
Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. G.D.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.C.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.G.
VINCENT-LECLERC, Berthe
Sainte-Perpétue

FORMATION

Québec devra payer

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA — Le tribunal administratif du Québec vient de contraindre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale à verser les prestations prévues au contrat de formation professionnelle qui le liait en 1999 à un étudiant abitibien, Denis Ayotte.

Un avocat de Rouyn-Noranda, M^{re} Denis Pilon, avait déposé cette requête en septembre 1999 au nom de 11 étudiants de sa région restés en plan en juin précédent, à la suite d'une modification unilatérale de leurs contrats de formation par le ministère de l'Emploi.

Le ministère avait alors invoqué des impératifs budgétaires pour revenir sur ses engagements et suspendre pendant l'été l'allocation des prestations, pourtant prévues au contrat. Or, 4500 Québécois étaient inscrits à ces cours.

À la suite du tollé soulevé dans plusieurs régions, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Diane Lemieux, avait dû, peu après, faire débloquer 40 millions de dollars pour garantir la continuité du programme en question.

La ministre n'avait toutefois pas garanti le versement rétroactif des prestations non payées au cours de l'été. Les 11 clients de M^{re} Pilon réclamaient conjointement 17 000 \$.

Le programme de formation en question avait été mis sur pied dans la foulée de l'adoption par Ottawa en 1997 de la Loi sur le transfert de la formation professionnelle, qui permettait à Québec de gérer lui-même les budgets à cette fin.

FILLES

Suite de la page E1

Dégarie a pris soin de faire déposer le chèque à Toronto par un ami parce que, comme c'est plus loin, l'argent a le temps de « dégeler » avant que la supercherie ne soit découverte.

Et cela a fonctionné. Quelques jours plus tard, l'argent était dans le compte d'Elvis et n'était plus gelé. Dégarie a aussi raconté que pour rendre service à la jeune femme, il lui avait suggéré de cacher de la cocaïne chez elle. En retour de quoi elle serait payée. Devant les craintes de la jeune femme, il a signé un contrat pour, dit-il, envoyer la police après lui si elle se faisait prendre. « Ils auraient été comme des mouches après moi, et elle, ils ne s'en seraient plus occupés... » Le procès se poursuit aujourd'hui, devant le juge François Doyon.

Les Cimetières-Jardins

Montréal: 3965, chemin Côte de Liesse, Saint-Laurent
Laval: 2500, avenue Des Perron, Auteuil
Rive-Sud: 8145, chemin Chambly, Saint-Hubert

Renseignements: (514) 735-2025

Procurez-vous votre Dossier Prévoyance dès maintenant.

URGEL BOURGIE

Le dialogue avec les victimes est salubre pour les jeunes délinquants

REYNALDO MARQUEZ

IL SERAIT PRÉFÉRABLE de provoquer le dialogue entre les jeunes délinquants et leurs victimes plutôt que de se contenter de les enfermer, soutient Lode Walgrave, professeur de criminologie à l'Université catholique de Leuven en Belgique, au Congrès de droit et de santé mentale qui se poursuit jusqu'à demain à l'Université McGill.

Cette approche, appelée « justice réparatrice », est l'une des innovations proposées dans le controversé projet de loi fédéral sur les jeunes contrevenants (C-7), dont l'adoption est prévue pour 2002. Hier, une porte-parole du gouvernement fédéral qui participait à un forum portant sur les adolescents criminels en a profité pour souligner que le projet, condamné à l'unanimité par l'Assemblée nationale pour son approche trop répressive, ne brime pas le droit de la jeunesse, comme l'affirment ses détracteurs.

Selon Catherine Latimer, conseillère en élaboration de politiques publiques au

ministère de la Justice du Canada, cette approche vise à favoriser la médiation comme résolution de conflits. Elle consiste à réunir les jeunes contrevenants et leurs victimes pour provoquer le dialogue entre eux. Une autre formule vise à réunir les deux parties ainsi que leur entourage immédiat et les autorités concernés.

« La logique inhérente à ce procédé est de provoquer de l'empathie chez la personne qui a enfreint la loi. Les jeunes contrevenants agissent sans penser au préalable à la conséquence de leurs actes. Selon cette approche, qui mise sur la réparation des dégâts causés par l'acte criminel, ces jeunes pourront prendre connaissance de l'ampleur de leurs gestes », affirme Mme Latimer.

Récemment, la Belgique et les Pays-Bas se sont joints à la Nouvelle-Zélande dont la législation prévoit, depuis 1989, divers palliatifs à la réclusion des mineurs même lorsqu'ils commettent des crimes considérés très graves, comme le viol.

Selon M. Walgrave, le sentiment de culpabilité et la honte ressentie par le dé-

linquant lors des séances de médiation ont des effets dissuasifs plus importants que l'emprisonnement.

Le projet de loi canadien, maintenant devant le Sénat, prévoit à son article 18 que des « comités de justice pour la jeunesse » pourront notamment « soutenir la victime de l'infraction reprochée à l'adolescent en s'informant de ses préoccupations et encourager sa réconciliation avec l'adolescent ».

Mme Latimer parle même de mettre sur pied des programmes fédéraux axés sur la justice réparatrice à l'usage des provinces, mais il est trop tôt pour se prononcer sur la façon dont ils s'articuleront, dit-elle.

Pour sa part, Jean Trépanier, professeur de l'école de criminologie de l'Université de Montréal, qui présidait le forum sur les adolescents criminels, s'est dit favorable à ce modèle qui a fait ses preuves, selon lui. D'ailleurs, il déplore « le manque de volonté politique du gouvernement québécois », qui devrait selon lui « injecter davantage de fonds dans les programmes sociaux pour en favoriser l'essor ».

Un ex-infirmier reconnaît avoir eu une relation sexuelle avec une patiente

Presse Canadienne

QUÉBEC — Un ex-infirmier du Centre hospitalier Robert-Giffard, François Mathieu, qui a reconnu avoir eu une relation sexuelle avec une jeune patiente, connaîtra bientôt la sentence imposée par le Comité de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

L'homme, qui est âgé de 42 ans, avait reconnu en avril dernier, devant le même Comité de discipline, avoir eu une relation sexuelle avec la victime, une bénéficiaire de 23 ans, dans la soirée du 23 juillet 1999. Les événements reprochés se sont produits au Centre hospitalier Robert-Giffard, où l'infirmier était en poste sur appel, depuis 1990.

La victime, souffrant de dépression majeure, de troubles psychotiques et de personnalité limite, était alors hospitalisée depuis 1994, soit depuis l'âge de 18 ans.

« Nous considérons qu'il s'agit d'une forme d'abus, puisqu'il y avait un lien de confiance entre les parties, et que la patiente était dans un état de vulnérabilité », a plaidé, hier, au Palais de justice de Québec, M^e Alain Galarneau, représentant de l'OIIQ.

La victime a expliqué « qu'elle se sentait valorisée de pouvoir avoir une relation avec un infirmier ». « J'ai été frappé qu'au départ, lorsque rencontré par la direction du centre hospitalier, l'intimé ait dit que la jeune femme était majeure et consentante, alors que toute la jurisprudence nous dit qu'un tel contact avec un infirmier constitue une forme d'exploitation et une agression sexuelle », a ajouté M^e Galarneau.

« C'est inacceptable, ce sont des événements qui ne se produisent pas fréquemment », a commenté hier Gilles Belzile, conseiller en relations de travail à la Direction des ressources humaines du Centre hospitalier Robert-Giffard. M. Belzile a précisé que la direction instituait une enquête pour chaque plainte déposée contre un membre du personnel, et qu'elle pouvait congédier au besoin.

« Dans ce cas, toutefois, nous n'avons pas eu à prendre une telle mesure, puisque l'individu a démissionné dès le 14 octobre 1999, après avoir été rencontré », a précisé M. Belzile.

À la Sûreté municipale de Québec, aucune plainte n'a été déposée contre François Mathieu. M^e Galarneau, qui réclame un an de radiation pour l'infirmier, n'était pas en mesure de déterminer, hier, si sa cliente avait l'intention d'intenter une poursuite criminelle.

Un jeune conducteur comparaît pour une accusation de négligence criminelle

Presse Canadienne

QUÉBEC — Un an après l'accident qui a coûté la vie à son amie de 16 ans, à Beauré, près de Québec, un jeune homme de 19 ans, Carl St-Hilaire, a comparu hier sous une accusation de négligence criminelle causant la mort.

Ni la drogue ni l'alcool ne sont en cause dans l'accident mais, selon des témoins, la petite Honda Civic roulait à très haute vitesse. Aucun détail concernant le drame n'a été rappelé en cour hier mais, à l'époque, les policiers avaient déclaré que le conducteur avait perdu la maîtrise du véhicule dans une courbe du boulevard Sainte-Anne, à Beauré.

La voiture a capoté, heurté un lampadaire et a littéralement été coupée en deux. La violence a été telle que la porte s'est déchiquetée contre le lampadaire pendant que la partie avant de l'auto se retrouvait dans le champ.

La jeune fille habitant Saint-Ferréol-les-Neiges a perdu la vie tandis que St-Hilaire a subi de multiples fractures. D'ailleurs, a-t-il déclaré en cour, il suit encore des traitements médicaux pour ces blessures.

Le procureur de la Couronne, M^e Jean-Robert Nadeau, a déclaré au juge que, selon certains témoins, St-Hilaire avait l'habitude de rouler jusqu'à 200 km/h. Devant le tribunal, ce dernier a reconnu que, depuis l'accident, il a été arrêté une fois pour avoir roulé à 120 km/h sur l'autoroute de la Capitale.

Devant ces faits, le procureur réclamait au juge d'interdire au prévenu de conduire pendant les procédures.

Cependant, l'avocat du jeune homme, M^e Christian Bélanger, a souligné le long délai entre le délit allégué et le dépôt de la plainte contre St-Hilaire. Compte tenu que le jeune homme ne possède pas d'antécédents judiciaires, l'avocat s'opposait à l'imposition d'une interdiction de conduire.

« Il faut être sensible à la dénonciation de la conduite à haute vitesse », a finalement tranché le juge Alain Morand en imposant une interdiction de conduire à St-Hilaire. Comme il subit intensivement des traitements médicaux et qu'il travaille un soir par semaine comme portier dans une discothèque, il pourra prendre le volant pour ces deux occupations, mais seulement celles-là. Pour recouvrer sa liberté, il a en outre dû souscrire un engagement de 2000 \$.

Il reviendra en cour le 14 août.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

VILLE DE WESTMOUNT
APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à **midi (12 h) le mercredi 25 juillet 2001**, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 05, dans la Salle du Conseil, à la même adresse, pour ce qui suit:

GROS SEL ABRASIF
Appel d'offres numéro: PUR-2001-19

Les formulaires de soumission peuvent être obtenus au bureau des achats, aux Ateliers municipaux, 10, rue Bethune, Westmount, Québec, H3Z 2L1, à compter du **vendredi 6 juillet 2001**.

Ce contrat est sujet à l'approbation par le comité de transition.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

M^e Nancy Gagnon
Assistant-greffier de la ville

2972511

VILLE DE WESTMOUNT
APPELS D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à **midi (12 h) le mercredi 25 juillet 2001**, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 05 dans la Salle du Conseil à la même adresse, pour ce qui suit:

ENLEVEMENT ET ÉLIMINATION DES ORDURES
Appels d'offres numéros:
PW-2001-705 et PW-2001-706

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 1, rue Bethune, Westmount, Québec, H3Z 2L2, à compter du **vendredi 6 juillet 2001**.

Un montant de trente dollars (30.00\$) sera exigible pour le cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

Ce contrat est sujet à l'approbation par le comité de transition.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

M^e Nancy Gagnon
Assistant-greffier de la Ville

2972508

VILLE MONT-ROYAL
TOWN OF MOUNT ROYAL

APPEL D'OFFRES
SMP-2001-20 (C-2001-33C)
CONSTRUCTION DE DEUX POSTES DE CHLORATION SUR LE RÉSEAU D'AQUÉDUC DE VILLE MONT-ROYAL

Des soumissions cachetées seront reçues par le directeur des Services administratifs, à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, Québec, jusqu'à **11 h le LUNDI 23 JUILLET 2001**.

Les devis et documents pertinents sont disponibles au bureau du soussigné. Un dépôt non remboursable de 100 \$, toutes taxes incluses, par chèque visé, mandat-poste ou mandat bancaire émis à l'ordre de Ville Mont-Royal est exigé pour l'obtention des documents de soumission.

Ville Mont-Royal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.

Le directeur des Services administratifs,
Kevin Whitehall

2972572

ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

AVIS
Cessation d'exercice de
Jean-Marie Honorez,
psychologue

Les clients de monsieur Jean-Marie Honorez (no de permis 01601-72) qui exerçait sa profession au :

1575, boul. Henri-Bourassa O., bureau 290
Montréal (QC) H3M 3A9

sont priés de prendre note que, conformément au « Règlement sur les dossiers d'un psychologue cessant d'exercer sa profession », la secrétaire de l'Ordre des psychologues du Québec agira à titre de commissionnaire et gardien des dossiers de monsieur Honorez.

Toute demande d'accès ou de transfert de dossier doit être adressée, par écrit et sous pli confidentiel, à l'adresse suivante :

Madame Anne-Marie Girard, Ph.D.
Secrétaire générale
ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC
1100, avenue Beaumont, bureau 510
Ville Mont-Royal (Québec) H3P 3H5
Téléphone : (514) 738-1881
Ligne sans frais : 1-800-363-2644

Heures d'affaires :
du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30

2968360

VILLE DE WESTMOUNT
APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à **midi (12 h) le mercredi 25 juillet 2001**, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 05 dans la Salle du Conseil, à la même adresse, pour ce qui suit:

RÉHABILITATION DES ÉGOUTS PAR LA MÉTHODE DE GAINAGE
Appel d'offres numéro: PW-2001-707

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 1, rue Bethune, Westmount, Québec, H3Z 2L2, à compter du **vendredi 6 juillet 2001**.

Un montant de trente dollars (30,00 \$) sera exigible pour le cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

M^e Nancy Gagnon
Assistant-greffier de la Ville

2972510

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des immeubles
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumission: 5053
INDEX B-7878 - Centre communautaire Saint-Zotique - Réfection de l'enveloppe du bâtiment et divers travaux.
Date d'ouverture:
15 août 2001
Documents:
Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **9 juillet 2001** auprès de la firme externe **Cardin + Ramirez Architectes**, 5350, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2T 1S1 - Heures d'ouvertures de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, contre un paiement de 55 \$, non remboursable.
Dépôt de garantie:
80 000 \$, cautionnement ou chèque visé.

Renseignements:
Pierre Cardin, arch. (514) 272-6798
Vente du cahier des charges:
Téléphone: (514) 272-6798
Télécopieur: (514) 272-6821

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de **Cardin + Ramirez Architectes**.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal le 6 juillet 2001
Diane Charland
Greffière

2972103

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des immeubles
AVIS DE MODIFICATION
Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date ci-dessous énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre Dame est, bureau R. 106, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumissions :
5038, 5039, 5040, 5041
Date d'ouverture :
le 8 août 2001
RECHERCHE D'ESPACE À BUREAUX:

- Pour loger le Bureau d'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (B-789-01)
- Le bureau d'arrondissement Villieray, St-Michel, Parc Extension (B-7879-02)

— Le bureau d'arrondissement Mercier Hochelaga-Maison-neuve (B-7879-04)
— Le bureau d'arrondissement Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce (B-7879-07)

MODIFICATION
Veuillez noter la modification en rapport avec les appels d'offres ci-dessus:

La date d'ouverture prévue pour le 4 juillet 2001, a été **remplacée par celle du 8 août 2001** à l'heure et au lieu habituels

Un addenda à cet effet a été émis en date du 29 juin 2001.

Montréal le 6 juillet 2001
Diane Charland
La greffière

2971733

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de l'Approvisionnement et du soutien technique
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6 pour:

Soumission:
01-7219
Description:
Micro-ordinateur de type «All-in-one»
Date d'ouverture:
30 juillet 2001
Documents:
Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **9 juillet 2001** au Service de l'Approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de **50 \$**, non remboursable.
Dépôt de garantie: 10 000 \$, chèque visé, mandat bancaire ou postal.

Renseignements:
Pierre Laberge, agent d'approvisionnement (514) 872-1060.

Soumission:
01-7240
Description:
Camion tasseur 13.6 v.c., Haul-Ali Super Curbster (2)
Date d'ouverture:
25 juillet 2001

Documents:
Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **9 juillet 2001** au Service de l'Approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de **50 \$**, non remboursable.
Dépôt de garantie: 2% de la valeur du contrat.

Renseignements:
Charles Ste-Marie, agent d'approvisionnement (514) 872-1057.

Vente des cahiers des charges:
Téléphone: (514) 872-1000
Télécopieur: (514) 872-9693

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la **Ville de Montréal**.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 juillet 2001
Diane Charland
Greffière

297113

MERRILL LYNCH FINANCIAL ASSETS INC.
(anciennement MERRILL LYNCH MORTGAGE LOANS INC.)
DISPONIBILITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

AVIS est par la présente donné aux porteurs des certificats suivants émis par Merrill Lynch Financial Assets Inc.:

- (i) certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, série 1998-Canada 1 (les «certificats C-1»);
- (ii) certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, série 1999-Canada 2 (les «certificats C-2»);
- (iii) certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, série 2000-Canada 3 (les «certificats C-3»);
- (iv) certificats adossés à des créances avec flux identiques de 1st Street Tower, série 1999-1STT (les «certificats 1st Street Tower»);
- (v) certificats adossés à des créances avec flux identiques de Bell Mobility Corporate Centre, série 2000-BMCC (les «certificats Bell»);
- (vi) certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, série 2000-Canada 4 (les «certificats C-4»);
- (vii) certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, série 2001-LBC (les «certificats LBC»);
- (viii) certificats adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, série 2001-Canada 5 (les «certificats C-5»);

Les rapports financiers mensuels et annuels concernant les certificats C-2, C-3, C-4 et C-5 sont disponibles sous format électronique à l'adresse Web: www.ctslink.com/cmb5

Les rapports financiers mensuels et annuels concernant les certificats 1st Street Tower, les certificats Bell et les certificats LBC sont disponibles sous format électronique à l'adresse Web: www.lnbabs.com

Les rapports financiers mensuels et annuels concernant tous les certificats sont aussi disponibles électroniquement sur le site Web de SEDAR, à l'adresse suivante: www.sedar.com

Les porteurs de certificats désirent recevoir par la poste des copies papier de ces rapports mensuels et annuels peuvent en faire la demande par écrit, en l'adressant à Computershare Trust Company of Canada, 100 University Avenue, Toronto, Ontario M5J 2Y1, à l'attention du service des corporations de Confiance, ou en téléphonant au (416) 263-9351 ou (416) 263-9345.

Toronto, Ontario
Le 3 juillet 2001

2972269